

# Investir !



-11,1%

*C'est la baisse de l'investissement total en Belgique entre 2008 et 2015. <sup>1</sup>*

## Notre diagnostic

Investir, c'est faire un effort aujourd'hui pour améliorer le bien-être demain. C'est crucial pour nous assurer un avenir de qualité et pour donner des possibilités de développement décent aux générations futures. L'investissement se fait dans les infrastructures (création de nouvelles et entretien des infrastructures existantes) ainsi que dans la recherche et le développement (R&D) afin de créer de nouveaux biens et services innovants ou de faire avancer la recherche fondamentale dans les universités et d'en valoriser les fruits.

À titre d'exemple, l'investissement est primordial pour que nous puissions réussir notre transition énergétique : il convient d'investir dans nos logements pour les rendre moins énergivores, dans nos infrastructures de transports publics pour les rendre plus efficaces et attrayants, ainsi que dans la R&D afin de développer des technologies plus vertes.

<sup>1</sup> Source : IWEPS

Le niveau d'investissement s'est relativement détérioré ces dernières années en Belgique. Entre 2008 et 2015, l'investissement total a baissé en Belgique de 11.1 % alors qu'il était en augmentation aussi bien en Allemagne (+3.6 %) qu'en France (+4.9 %) sur la même période. En termes de R&D, la Belgique n'investissait, en 2016, que 2.49 % de son PIB.<sup>2</sup> L'objectif de 3 % fixé par l'Union européenne à l'horizon 2020 semble dès lors fort lointain. Depuis la fin des années '80, les nouveaux investissements publics suffisent à peine à compenser la dépréciation de capital résultant des investissements passés (amortissement). L'impact de ce désinvestissement se fait trop souvent ressentir.<sup>3</sup>

Par ailleurs, les investissements que nous ferons dans la recherche scientifique seront déterminants pour notre avenir collectif, sur le plan socio-économique et environnemental. La recherche est de haute qualité dans notre enseignement supérieur, bien que celui-ci souffre d'un manque cruel de moyens et de ressources humaines. Il est dès lors primordial d'investir d'autant plus dans ce secteur et de former les cerveaux de demain, notamment dans le domaine des STEM (Science, Technology, Engineering and Mathematics).



**Il est donc urgent de réinvestir dans nos gens, nos infrastructures, nos entreprises et nos idées !**

## Notre vision

***L'investissement est la clé du développement futur de notre société et nécessite, dès lors, notre plus grande attention.***

Nous voulons renouer avec les niveaux d'investissement du passé et des autres pays européens. Nous voulons donc passer du niveau de 2 à 2,5 % du PIB des deux dernières décennies au taux des Pays-Bas de 3,5 à 4 % du PIB et passer de 4,4 % des dépenses publiques investies à 6,7 %, soit la moyenne européenne.

Pour que ce développement soit le plus inclusif et le plus durable possible, il doit être pensé dans une vision à long terme, ce qui implique que l'investissement public soit dirigé vers certains secteurs particuliers, porteurs de bien-être futur au niveau social et environnemental. À nos yeux, l'investissement doit donc prioritairement porter sur l'enseignement, la recherche, la santé, la justice, la mobilité, la production et l'économie d'énergie, comme l'isolation des bâtiments et l'agriculture, avec sa robotisation et la transition agroécologique. Par ailleurs,

<sup>2</sup> Source : Bureau Fédéral du Plan, <http://innovationdata.be>

<sup>3</sup> Source : Bureau Fédéral du Plan, <http://innovationdata.be>

afin de garantir un soutien à long terme, ce plan d'investissement public doit être partagé par l'ensemble de la société et des partis politiques qui la composent.

L'idée d'un Pacte interfédéral d'Investissement a été lancée en 2017 et doit maintenant être finalisée et concrétisée. Au cdH, nous croyons en la nécessité d'un Pacte interfédéral pour susciter un effort transversal, par-delà les compétences et les niveaux de pouvoirs, et contourner les problèmes institutionnels qui sclérosent en partie la gestion du pays. Nous souhaitons élargir son périmètre, afin qu'il concerne de nouveaux domaines d'actions et qu'il concerne tous les niveaux de pouvoir du pays.

Le développement de notre société de demain passe aussi par la recherche, aussi bien fondamentale qu'appliquée, dans les universités et hautes écoles comme dans les entreprises. Une R&D de qualité dépend grandement de son financement, qui doit dès lors être à la hauteur de l'enjeu. Nous estimons aussi qu'il est primordial de développer le capital humain nécessaire à l'essor de la recherche dans notre pays. Renforcer l'attrait pour les filières scientifiques et techniques est indispensable pour que la recherche soit un réel vecteur de progrès humain. De même, notre enseignement obligatoire doit davantage éveiller la curiosité, stimuler le goût pour la recherche et donner des capacités aux élèves de mener des investigations rigoureuses.

## Nos objectifs

1. **Mener à bien le Pacte interfédéral pour les Investissements Stratégiques**
2. **Soutenir l'investissement privé**
3. **Soutenir la recherche**
4. **Mieux valoriser les résultats de la recherche**

## Mise en œuvre

### 1. **Mener à bien le Pacte interfédéral pour les Investissements Stratégiques**

Le Pacte interfédéral pour les Investissements Stratégiques, tout comme le Plan wallon d'investissement, est le garant d'une vision politique à long terme, qui fait parfois défaut. L'implication de tous les acteurs permettra de garder ce cadre stable. Le pacte permet de trouver des opportunités entre les niveaux de pouvoir et avec le secteur privé.

Nous voulons faire aboutir ce pacte, lancer les projets les plus porteurs et urgents dans les plus brefs délais.

## Concrètement, nous proposons de :

- ↪ Poursuivre les travaux, en termes de gouvernance, au sein d'une conférence interministérielle dédiée, avec l'État fédéral et les entités fédérées, qui devra présenter régulièrement ses avancées devant les parlements. Cette conférence doit être chargée de revoir le contenu du pacte, valider la liste des domaines, valider la vision pour chaque domaine ainsi que la liste d'idées de projets pour chacun de ces domaines et, enfin, arbitrer entre toutes ces priorités afin de converger sur une liste de projets sur lesquelles s'engager ;
- ↪ Revoir la liste des domaines d'actions prioritaires. Au-delà des priorités du Pacte interfédéral (transition numérique, cybersécurité, enseignement, soins de santé, projets énergétiques et mobilité), nous souhaitons rajouter la justice, l'environnement et la recherche scientifique;
- ↪ Adapter les règles budgétaires imposées à la spécificité des dépenses d'investissement. Ceci nécessite une modification des critères pris en compte au niveau européen, en prenant en compte, dans le calcul du solde de financement, l'impact des amortissements des investissements au cours d'une année plutôt que leur impact total, ou en introduisant une règle d'or dans le cadre budgétaire européen, qui prévoit un équilibre du solde budgétaire de fonctionnement et autorise donc un recours à l'emprunt pour financer les dépenses d'investissement ;
- ↪ Établir des règles claires pour dégager des priorités et faire des choix entre les projets. Un effort considérable d'objectivation du pacte est nécessaire sur l'ensemble de ces facteurs, selon des critères affichés qui couvrent des aspects sociaux, environnementaux et économiques ;
- ↪ S'engager dans une spirale vertueuse en donnant la priorité aux investissements qui dégagent le plus de marge pour financer les investissements suivants ;
- ↪ Prévoir une enveloppe, provisionnée dans un fonds dédié, pour l'entretien de toute nouvelle infrastructure. La Cour des Comptes doit être chargée d'assurer que les investissements et leur entretien soient suffisamment provisionnés ;
- ↪ Mobiliser l'épargne des Belges afin de contribuer au financement du plan interfédéral d'investissement et impliquer les Belges dans l'avenir économique du pays. Il faut, au niveau européen, assurer un cadre prudentiel qui encourage les banques et les assurances à investir à long terme et de manière durable, par exemple dans l'infrastructure. Au niveau belge, de nouveaux produits d'épargne et d'investissement thématiques dans l'infrastructure ou l'isolation des bâtiments peuvent être étudiés et soutenus par un régime fiscal favorable.

## 2. Soutenir l'investissement privé

Soutenir l'investissement privé dans la transition digitale, dans des usines 4.0, dans leur personnel. Seules les entreprises qui investissent aujourd'hui ont une chance de s'imposer demain.

### Concrètement, nous proposons de :

- ↪ Rendre les investissements dans la R&D intégralement déductibles ;
- ↪ Prévoir une déduction à 120 % de toutes les dépenses de formation faites par l'employeur à destination des travailleurs ;
- ↪ Établir une évaluation systématique au niveau de l'ensemble des mesures de soutien à la R&D. Nous voulons assurer que le soutien apporté par l'État soit efficace et s'additionne aux efforts existants. Par ailleurs, les grandes entreprises profitent davantage des soutiens, vu leur capacité administrative. Des mesures de simplification doivent faciliter l'accès au soutien par les PME ;
- ↪ Renforcer le marché du capital à risque pour les nouvelles technologies ;
- ↪ Créer un fonds de co-investissement qui, sur sollicitation, double la mise d'une entreprise privée dans une des start-up. Ce système existe en Écosse ;
- ↪ Poursuivre le mécanisme fiscal des tax-shelters, qui existe déjà pour le cinéma et le soutien aux start-up, dans le domaine de la recherche ;
- ↪ Soutenir l'investissement philanthropique.

## 3. Soutenir la recherche

La recherche est de haute qualité dans notre enseignement supérieur, malgré certains problèmes de financement. Elle doit cependant être mieux soutenue afin d'être source de progrès pour l'ensemble de notre société.

### Concrètement, nous proposons de :

- ↪ Développer une culture scientifique et technique auprès des élèves et stimuler davantage de vocations dans les domaines des STEM (spécialement auprès des filles qui sont trop peu représentées dans les métiers technoscientifiques), en renforçant la formation des enseignants, en stimulant l'émergence de nouvelles pratiques pédagogiques, en finançant des actions de sensibilisation aux sciences, en soutenant la création d'une Cité des Sciences en Région bruxelloise et en renforçant le rayonnement du PASS ;

- ☞ Faciliter la transition vers le supérieur des élèves qui s'inscrivent dans les filières STEM en associant l'enseignement supérieur à l'élaboration des référentiels de compétences, en soutenant les initiatives des établissements d'enseignement supérieur qui organisent des cours préparatoires ;
- ☞ Soutenir les objectifs européens d'investir 100 milliards pour la recherche et l'innovation (programme-cadre « Horizon 2021-2027 ») ;
- ☞ Augmenter les moyens du FRS-FNRS (et Fonds associés) et augmenter les budgets régionaux et fédéraux consacrés à la recherche dans l'enseignement supérieur à concurrence de 50 millions dès 2020 ;
- ☞ Étendre l'exonération du versement du précompte professionnel des chercheurs-euses au personnel académique ayant des activités de recherche ;
- ☞ Améliorer le statut et la carrière des chercheurs-euses et leur assurer de meilleures conditions de travail (droit aux congés familiaux, aménagements de fin de carrière). Par ailleurs, la mobilité des chercheurs-euses entre universités et entreprises (ou administrations publiques), doit être facilitée de même que leur mobilité internationale ;
- ☞ Analyser, avec l'aide d'experts indépendants, les méthodes de sélection et d'évaluation des projets de recherches financés par les pouvoirs publics sur le plan européen (comparer aux pratiques des différentes agences de financement) ;
- ☞ Soutenir, entre autres, les recherches présentant un profil d'excellence internationale et celles réalisées dans des domaines stratégiques pour le redéploiement de nos Régions sur le plan socio-économique et environnemental (comme l'économie circulaire, l'énergie, la santé, les sciences humaines...)
- ☞ Soutenir la recherche appliquée dans les Hautes Écoles et Écoles supérieures des Arts ;
- ☞ Organiser une concertation intrafrancophone afin de garantir une meilleure complémentarité dans l'allocation de l'ensemble des ressources.
- ☞ Développer l'open-science, afin de favoriser l'impact de nos travaux de recherche à l'échelle internationale, ainsi que le transfert de l'innovation entre nos universités et nos entreprises. Cela passe notamment par un soutien volontariste aux initiatives d'open-access, d'open-data et d'open-source proposées par nos chercheurs.
- ☞ Diriger autant que possible l'investissement vers la recherche servant la transition vers un monde durable. En matière de mobilité, d'agriculture, de production énergétique, la recherche doit soutenir la préservation de l'environnement et de l'humanité en son sein.

#### 4. Mieux valoriser les résultats de la recherche

La recherche est par définition risquée et se solde souvent par des résultats non-concluants. Inversement, une découverte tout à fait fortuite est parfois faite alors que l'objet de la recherche était autre. Il faut donc accepter une grande flexibilité dans la recherche.

***Il existe néanmoins du potentiel pour mieux dépenser l'énergie de nos chercheurs. Par ailleurs, certaines découvertes mériteraient d'aller plus loin que la recherche fondamentale pour être valorisées dans la vie quotidienne.***

#### Concrètement, nous proposons de :

- ↪ Introduire un système de phase dans les projets de recherche, afin d'évaluer rapidement l'utilité de continuer l'investissement dans certains projets plutôt que d'autres en fonction de leur avancée ou de possibles débouchés futurs ;
- ↪ Renforcer la mise en réseau nationale et internationale de la recherche, notamment en renforçant les relations entre université, secteur public et secteur privé ;
- ↪ Mener à bien la réorganisation de Belspo selon le plan établi par l'ensemble des directeurs des établissements scientifiques fédéraux qui dépendent du ministre de la Politique Scientifique fédérale, ainsi que la création de l'Agence Spatiale Belge.